INSCRIPTION / REINSCRIPTION EN DOCTORAT – ANNEE 2014 - 2015

L'inscription et la réinscription en thèse de tout doctorant de l'Université de Lyon comportent 2 étapes : une inscription pédagogique au sein de l'école doctorale, et une inscription administrative dans l'établissement (paiement des droits d'inscription).
L'inscription pédagogique se réalise en ligne via le Système d'information et de gestion des écoles doctorales (SIGED).

Voici, pas à pas, les étapes à suivre pour vous inscrire ou vous réinscrire :

S'INSCRIRE EN 1RE ANNÉE DE DOCTORAT (nouveau doctorant)

Vous êtes futur doctorant et souhaitez vous inscrire pour la première fois en doctorat

☐ 1re étape : inscription pédagogique dans l'école doctorale

> Après avoir obtenu l'accord de votre directeur de thèse, **demandez un code d'accès** au SIGED à votre école doctorale en indiquant une adresse mail personnelle valide. C'est à cette adresse que vous seront envoyées vos informations de connexion.

> **Connectez-vous** à l'application SIGED en utilisant l'url https://siged.universite-lyon.fr

Accédez à l'application en cliquant sur le bouton *Université de Lyon/Doctorants* (cf. image ci-dessous) en utilisant les identifiants reçus par mail.

> **Créez votre dossier** en ligne en remplissant les informations demandées pour procéder à votre inscription pédagogique en doctorat. Certains onglets contiennent des champs obligatoires (indiqués par un astérisque). Il s'agit de : *Informations personnelles / Cursus / Thèse / Financements*.

> Lorsque toutes les données nécessaires à votre inscription pédagogique sont saisies, vous pouvez **soumettre votre demande** à l'école doctorale (l'action *Soumettre ma demande*, située sur la droite de l'écran, est affichée en caractères blancs et devient cliquable).

> L'application prévoit la **validation électronique** de votre dossier par le directeur de thèse, le directeur du laboratoire, puis le directeur de l'école doctorale. Vous pouvez suivre l'avancement de ces validations dans l'application SIGED en consultant votre dossier régulièrement (onglet *Suivi des inscriptions*).
Dans le cas où les étapes de validation n'aboutiraient pas assez rapidement, vous avez la possibilité d'imprimer votre dossier d'inscription pédagogique (action *Télécharger formulaire inscription* sur la droite de l'écran) et de le faire signer manuellement par chacun des responsables.

☐ 2e étape : inscription administrative dans l'établissement sélectionné

Lorsque votre dossier a été complété et validé par l'école doctorale (état = validation 6/6), vous pouvez procéder à l'inscription administrative auprès de l'établissement d'enseignement supérieur et de recherche choisi :

> Imprimez votre dossier si besoin (action *Télécharger formulaire inscription*) ;

> Assurez-vous qu'il soit bien complet (certains établissements demandent des pièces spécifiques : pièce d'identité, projet de thèse…) ;

> Après votre inscription administrative et le paiement des droits, transmettez à votre école doctorale la preuve de votre inscription (certificat de scolarité, copie de votre carte d'étudiant, justificatif de paiement des droits de scolarité…) qui validera votre inscription définitive au sein de l'école doctorale.

IMPORTANT

L'accès à votre espace personnel *Doctorant* sur le SIGED vous permettra :
> le suivi de votre cursus pendant toute la durée de votre thèse ;
> de vous inscrire aux formations pluridisciplinaires qui vous sont proposées.

Contacts
Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter votre école doctorale
ou le support SIGED sos.siged@universite-lyon.fr

SE RÉINSCRIRE EN DOCTORAT (2e année et plus)

Vous êtes déjà inscrit en doctorat dans un établissement de l'Université de Lyon

☐ Accéder à l'application SIGED

L'accès direct au SIGED est possible en utilisant l'url https://siged.universite-lyon.fr.
Vos codes d'accès *Université de Lyon* (informations reçues par mail et contenant identifiant et mot de passe de connexion) vous seront demandés.

Accédez à l'application en cliquant sur le bouton *Université de Lyon/Doctorants* (cf. image ci-dessous) en utilisant les identifiants reçus par mail.

☐ 1re étape : réinscription pédagogique dans l'école doctorale

Une fois connecté à l'application SIGED, vous devez :

> **vérifier** l'exactitude des informations préremplies ;

> **compléter ou corriger** ces informations s'il y a lieu. Certains onglets contiennent des champs obligatoires (indiqués par un astérisque). Il s'agit de : *Informations personnelles / Cursus / Thèse / Financements*.

> Lorsque toutes les données nécessaires à votre inscription pédagogique sont saisies, vous pouvez **soumettre votre demande** à l'école doctorale (l'action *Soumettre ma demande*, située sur la droite de l'écran, est affichée en caractères blancs et devient cliquable).

> L'application prévoit la **validation électronique** de votre dossier par le directeur de thèse, le directeur du laboratoire, puis le directeur de l'école doctorale. Vous pouvez suivre l'avancement de ces validations dans l'application SIGED en consultant votre dossier régulièrement (onglet *Suivi des inscriptions*).
Dans le cas où les étapes de validation n'aboutiraient pas assez rapidement, vous avez la possibilité d'imprimer votre dossier d'inscription pédagogique (action *Télécharger formulaire inscription* sur la droite de l'écran) et de le faire signer manuellement par chacun des responsables.

☐ 2e étape : inscription administrative dans l'établissement sélectionné

Lorsque votre dossier a été complété et validé par l'école doctorale (état = validation 6/6), vous pouvez procéder à la réinscription administrative auprès de l'établissement d'enseignement supérieur et de recherche choisi :

> Imprimez votre dossier si besoin (action *Télécharger formulaire inscription*) ;

> Assurez-vous qu'il soit bien complet (certains établissements demandent des pièces spécifiques : pièce d'identité, projet de thèse…) ;

> Après votre réinscription administrative et le paiement des droits, transmettez à votre école doctorale la preuve de votre réinscription (certificat de scolarité, copie de votre carte d'étudiant, justificatif de paiement des droits de scolarité…) qui validera votre réinscription définitive au sein de l'école doctorale.

☐ Cas particuliers

> Vous étiez déjà doctorant l'année universitaire passée à l'Université de Lyon mais n'avez pas reçu de mail avec vos identifiants de connexion au SIGED. Envoyez une demande d'identifiant et mot de passe à sos.siged@universite-lyon.fr en précisant votre **établissement** et **école doctorale** d'inscription. Un mail comprenant votre identifiant et un lien pour réinitialiser votre mot de passe vous sera alors adressé. Vous pourrez ensuite procéder à votre réinscription dans SIGED.

> Votre adresse mail personnelle est à jour dans SIGED mais vous n'avez pas reçu votre identifiant après avoir contacté votre école doctorale, (ou bien vous avez perdu le message). Vous pouvez demander un nouveau mot de passe sur la page https://siged.universite-lyon.fr/PasswordReset/ et procéder à votre réinscription.

IMPORTANT

Ces identifiants et mot de passe vous donneront accès à votre espace personnel *Doctorant* sur le SIGED.
SIGED vous permettra alors :
> le suivi de votre cursus pendant toute la durée de votre thèse ;
> de vous inscrire aux formations pluridisciplinaires qui vous sont proposées .

Contacts
Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter votre école doctorale
ou le support SIGED sos.siged@universite-lyon.fr